

ai je encore des droits sur ma maison

Par **Ninette2626**, le **03/08/2020** à **14:37**

Bonjour,

J'ai divorcé en 2003 et la maison que nous avons fait construire en 1990 n'a pas fait l'objet d'une séparation des parts même si j'ai récupéré des meubles , vaisselle et autres....

Ai je encore des droits sur cette maison ? Cette question au cas où mon ex mari refasse sa vie

Jusqu'à présent nous nous entendions très bien mais une nouvelle femme risque de brouiller notre entente

Par **fabrice58**, le **03/08/2020** à **16:57**

Bonjour,

apparemment, vous n'avez pas liquidé la communauté, par conséquent, vous avez toujours les mêmes droits sur votre maison. Une "nouvelle femme" n'y changerait rien.

cordialement